

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'EPOQUE.

II.

ANARCHIE MORALE.

De la religion l'antique forteresse
Voit un flot d'ennemis qui la cerne et la presse ;
Tout s'anime au combat, assiégés, assiégeants,
Et chacun à bien faire encourage ses gens.
Or, à moins d'être un lâche, un pauvre sire, un pleutre,
Dans un pareil conflit nul ne peut rester neutre,
Et quiconque a du cœur doit, dans les arsenaux,
Bien vite prendre une arme et voler aux créneaux.
C'est le devoir de tous : heureux si l'on empêche
L'assaillant furieux d'escalader la brèche !

Eh ! quand le monde eut-il plus besoin d'étançons ?
Chaque jour, des milliers de grotesques Samsons,
Loin de les redouter, appelant les désastres,
De l'ordre social ébranlent les pilastres,
Ce siècle forcené qui veut tout démolir,
En avançant en âge, a l'air de s'affolir ;
Il n'a jamais assez de gravas, de décombres,
Sa fureur idiote éclate en rires sombres,
Quand, à coups redoublés, l'esprit contemporain,
Comme un bétier pesant à la tête d'airain,
Contre tout édifice encor debout se rue.
Des monceaux de débris au loin frappent la vue.
Mais ceux qui vont rêvant des bâtiments nouveaux
Me font encor plus peur, tant ces fiévreux cerveaux
Se perdent gravement en combinaisons folles
Et d'un air convaincu proposent leurs symboles.
C'est pour qui réfléchit un spectacle attristant
Que l'esprit novateur qu'on préconise tant ;
Que ces hallucinés, ces fondateurs de sectes,
Des univers futurs étrangers architectes,
Et leur ton d'inspirés, leurs livres sibyllins,
Leurs tracés d'avenir, d'outrecuidance pleins.
Prescrire au genre humain et son but et sa route,
Changer à fond les mœurs, les lois, rien ne nous coûte.
Cultes, gouvernements, famille, hérédité,
Nous bouleverserons tout avec tranquillité.
Les sages sont troublés et d'épouvante blêmes,
Quand il faut agiter ces périlleux problèmes.
Les esprits transcendants que Dieu charge parfois
De venir aux mortels interpréter ses lois,
Les grands fronts des penseurs tout blanchis par l'étude,
N'abordent ces sujets qu'avec inquiétude ;
Un de Maistre, un Bonald n'y touchent qu'en tremblant :
Mais nous, d'un pied léger, sur ce terrain brûlant
Nous nous aventurons. Il n'est mouche du coche
Qui d'un monde nouveau n'ait le plan dans sa poche.
Des troupes de blancs-becs, de gamins, d'étourneaux,
Les moindres rédacteurs des petits journaux,
De la société reconstruiront les bases,
Et nous ne manquons pas de beaux faiseurs de phrases,
Qui, pour avoir en classe appris le rudiment,
De ces hauts intérêts décident hardiment.
Rien de bien, rien de mal : tout a changé de face,
Et du faux et du vrai la limite s'efface.
Chaque utopiste dit : Mes plans sont les seuls bons.
Craignez ceux du voisin ; quant aux miens, j'en réponds.
Il n'exista jamais telle cacophonie,
Et le grand mot de tous, c'est qu'ils ont du génie.
La premier échappé des Petites-Maisons
Vous déduit ses projets, vous conte ses raisons.
Si c'est là du génie, oh ! la drogue funeste !
Du génie ! oui, je le sais, nous en avons de reste ;
Il abonde à ce point qu'il en est importun.

Nous ferions bien d'y joindre un peu de sens commun.
C'est avec du bon sens qu'on dirige et qu'on fonde :
Le bon sens, voyez-vous, c'est l'arc-boutant du monde.
Je m'en contenterais. Arrière ces messieurs
Qui, de l'humanité sauveurs officieux,
Couchent sur le papier les produits lunatiques
De méditations plus ou moins poétiques,
Et qui communément n'ont pas même inventé
Ce que dans leurs écrits on a surtout vanté,
Ils vous dressent les plans les plus insoutenables :
Les raisonneurs souvent sont si peu raisonnables !
On croirait, à les voir dans l'agitation,
Que rien ne peut marcher sans leur permission.
Eux seuls sauraient guider le char humanitaire ;
Ils ont dans leur tiroir le bonheur de la terre ;
Ils rappellent ce monde à son état normal,
Zest ! et d'un trait de plume ils suppriment le mal.
C'est commode et tôt fait. Puis, l'avenir est large ;
En s'y plaçant, on a du champ et de la marge.
Veuille Dieu seulement que ce pauvre avenir
Pour qui nous travaillons ait lieu de nous bénir !
L'erreur que nous semons donnera pour récolte
A nos petits-neveux la guerre et la révolte.
Ne plaisantons pas trop de tant de sots romans :
Ces farces ont parfois de tristes dénouements.

O honte ! ô déraison ! savante barbarie,
Pire que la première et de poisons nourrie,
Qui ne sait enfanter, malgré son désaveu,
Que systèmes visant à destituer Dieu !
Un reste d'habitude et de pudeur peut-être
Prononce encor son nom comme celui du maître :
Mais nos réformateurs au fond n'en veulent plus,
Et de leur monde il est logiquement exclus.
Nous progressons beaucoup. Point de rêveur inepte
Qui parmi d'autres sots ne trouve maint adepte ;
Car, observez ceci, dès qu'on flatte son goût,
Qu'on abonde en son sens, l'incrédule croit tout ;
Le sceptique à l'instant met de côté son doute
Et devient plus mouton que le mouton qui broute.
Cette badauderie est un vice du temps,
Et nous fait sous les pieds germer les charlatans.

Ici, c'est un autel tout neuf, dont le pontife,
Comme vous, comme moi, se costume et s'attife.
Le digne homme a compris qu'il devait se vêtir
Ainsi, vu le besoin qui se faisait sentir
D'un prêtre qui vaquât au sacré ministère
En simple redingote à la propriétaire.

Plus loin, c'est un monsieur qui, fureteur zélé,
Du paradis terrestre a retrouvé la clé,
Rien de moins, qui, plaignant nos maux, nous gratifie
D'un secret pour passer joyeusement la vie.
En suivant sa méthode, on est sûr d'être heureux :
Il la livre au public. C'est grand ; c'est généreux.
Donc, nous installerons une humanité neuve.
Voyez le prospectus, à défaut d'autre preuve.
Quiconque en souscrivant désire s'enrichir
Peut faire par écrit sa demande (affranchir.)

Qu'on me trouve une idée absurde, monstrueuse,
Qui ne soit, pour beaucoup, solide ou spécieuse.
Certains réformateurs (car tout est toléré,
Catholicisme à part, en notre âge éclairé,
Plaident éloquentement pour la polygamie,
La prostitution, ou telle autre infamie,

Et quelque philanthrope au besoin vous promet
D'établir ici-bas le ciel de Mahomet.
Ce ne sont que plans fous, démentees inosées,
Systèmes de bonheur à donner des nausées.
Et je ne dirais rien ? et de pareils écarts
Ne feroient pas tomber des grâces de brocards ?
A l'ordre, à la morale, il faut prêter main-forte,
Lorsqu'à tous les excès on ouvre ainsi la porte.
Le poète, qui voit ce vertige malsain,
Au bell'roi doit courir et sonner le tocsin.
Plus d'un humanitaire impunément radote ;
Le venin est permis : permettons l'antidote.

Certes, j'ai cité là de grands réformateurs
Et qui ne trouveront que trop de sectateurs.
On est épouvanté de pareils monomanes
Et des conceptions qui germent sous ces crânes.
Est-ce tout ? Pour l'orgueil il reste un dernier pas :
Se faire adorer. Bon, il n'y manquera pas.
De nos jours, être dieu n'est pas chose bien rare ;
Plus d'un aventurier d'un tel titre se pare ;
On fabrique des dieux comme on fait des savons,
Des suifs. Cette denrée, au temps où nous vivons,
Se remue à la pelle, et le dieu nous encombre.
On côudoie en marchant des Jéhovah sans nombre.
J'en connais qui le sont, d'autres qui l'ont été.
Parfois quelque vieux dieu, quelque dieu retraité,
Demi-solde, invalide ou démissionnaire,
Chemin faisant rencontre un dieu surnuméraire,
Un dieu qui se prépare à monter à ce rang.
L'ex-dieu s'arrête alors, offre au jeune aspirant
La prise de tabac, et lui dit : Cher collègue,
Vous convoitez ma place, eh bien, je vous la lègue.
Mais croyez aux discours de votre devancier,
Vous qui n'êtes encor qu'un dieu survivancier,
Qui n'êtes dieu qu'en horbe et qu'en expectative :
Notre profession n'est plus très lucrative ;
Trop de gens s'y sont mis, pauvres diables de dieux
Qu'on voit mourir de faim. Me préservent les dieux
D'ancêtre dans l'œuf, avant qu'il se féconde,
Quelque petit très-haut qui veut venir au monde ?
Mais entre nous, enfin, je dois vous dire tout :
Je n'ai pu soutenir mon rôle jusqu'au bout.
Moi qui faisais vraiment la chose en conscience,
Je n'ai jamais trouvé suffisante créance.
Décidément l'emploi ne vaut rien ; c'est, je croi,
Le pire des métiers, après celui de roi.

Je ris, et toute fois ce sujet est bien grave.
Voilà pourtant jusqu'ou la raison se déprave,
Lorsque, de la croyance ayant brisé le frein,
Elle court à tâtons sur son propre terrain,
Pauvre Colin-Maillard qui choppe et qui se cogne.
Et tombe à des excès qui sont peine et vergogne.
C'est le monde à l'envers. Dans ce bouillonnement,
Le bon sens s'égosille et parle vainement ;
Il ne trouve partout que des oreilles closes.
Dirait-on pas, à voir de quel train vont les choses,
Un navire où chacun, sous couleur de progrès,
Voudrait à sa façon arranger les agrès,
Où chacun, fut-ce même un passager ignare,
Prétendrait tout régir et prendre en main la barre ?
Au moral, notre siècle est une autre Babel.
A la confusion nous avons fait appel.
Et l'on ne s'entend plus ; chacun a son système :
Les partis furieux se lancent l'anathème ;
On proclame, en vivant comme de chiens à loup,
En s'entre-injuriant et s'éreintant de coups,
Que l'ère de discorde et de haine est finie ;
On se prend aux cheveux en vantant l'harmonie.
Quoi de plus importun et de plus fatigant
Que tous ces gens sans fin brillant et litigant ?
C'est à vous rendre sourd. On dérive, on s'égare ;
De mille mots nouveaux la langue se bigarre ;
Cette raison sublime et dont nous nous targuons
Trouve, pour s'exprimer, d'incroyables jargons.
De l'aube au crépuscule, et du soir à l'aurore,
On médite, on imprime, on discute, on péroré ;
Nous voilà devenus un peuple de rhéteurs,
Commes ces Grecs bavards dont parlent les auteurs,
Tout s'en mêle, homme et femme, et le cède et l'hysope.
L'âne, nous dit Boileau, parlait au temps d'Esopo.
Il écrit maintenant, par la loi du progrès ;

Et que ne vomit point de livres indiscrets
La bouche de la presse, effroyable soupape,
Par où la lave interne à gros bouillons s'échappe !
Des songe-creux ce siècle est le grand rendez-vous ;
On dirait, à la lettre, un hôpital de fous.

Heureux ceux dont la barque, au ciel même amarée,
Ne craint pas de nos temps la fougueuse marée ?
Heureux l'homme soumis à la divine loi
Et l'enfant allaité d'espérance et de foi !
Tandis que des partis la lutte furibonde,
Pour mieux l'organiser, met en pièce le monde,
Dans la religion quel esprit différent !
Là, tout est régulier, paisible, cohérent.
Source éternelle d'ordre, unité véritable,
Elle oppose à l'erreur sa morale immuable,
Ce décalogue saint, gravé des mains de Dieu,
Code obligeant les cœurs, en tout temps, en tout lieu.
Si nous l'avions voulu, rebelles que nous sommes,
Elle eût fait des longtemps fraterniser les hommes.
L'égalité des droits n'est point un dogme neuf :
Elle le connaissait avant quatre-vingt-neuf.
Oui, le seul ralliement des esprits, c'est l'Eglise.
D'un peuple qui s'éclaire et qui se civilise,
De bon accord surtout du petit et du grand,
Le clocher catholique est un meilleur garant
Que tout autre édifice ornant un territoire.
Ce témoin est plus sûr qu'un bel observatoire,
Plus sûr qu'un télégraphe, ou qu'un phare qui luit,
Soleil fait de main d'hommes et s'allumant la nuit ;
Plus sûr que les tuyaux, obélisques de briques,
Noircissant le ciel bleu du charbon de fabriques.
Sans doute il est fort beau d'avoir trois cents tribuns,
Plus ou moins, discutant les intérêts communs,
Et je mets l'inventeur des trois pouvoirs, des Chartes,
Assez près de celui des biscuits et des tartes.
Pourtant, je l'avouerais, j'aime encore un peu mieux,
Et tiens pour plus utile un apôtre pieux,
Qui convertit les cœurs et les hordes errantes,
Qu'un digne député qui convertit... les rentes.
Quoi qu'il en soit, qu'on veuille ou qu'on ne veuille pas,
Nous verrons Jésus-Christ survivre à nos combats.
Champions de l'orgueil et du socialisme,
Tenez-le-vous par dite : car le christianisme,
Vieil athète à l'épreuve, a vu choir sous ses coups
Des sophistes plus forts et mieux armés que vous.

AMÉDÉE POMMIER.

CRISE DE L'ANGLICANISME.

Il nous arrive d'Oxford d'intéressants détails, de nature à donner l'espérance de voir bientôt s'accroître le nombre des membres de l'université qui ont embrassé le catholicisme. Deux faits tendent à confirmer cet espoir : le célèbre docteur Lushington a émis l'opinion que l'on ne saurait priver un ecclésiastique anglican de sa cure ou de ses emplois parce qu'il accepte toutes les doctrines de l'Eglise romaine ; il a ajouté que l'Eglise établie n'est pas protestante, et qu'il serait absurde d'exiger que ses sectateurs professent le protestantisme. D'autre part, les autorités de l'université d'Oxford ont décidé, il y a huit jours, après une longue délibération, que, malgré la demande qui leur en avait été faite par 541 membres de cette université, on ne poursuivrait pas le dernier des *Traité pour le tems présent*, dans lequel M. Newman donnait, des 39 articles fondamentaux de l'anglicanisme, une interprétation opposée à leur esprit et à leur but. On assure que cette résolution a été prise sur les sollicitations pressantes du duc de Wellington, chancelier de l'université.

Cette décision et l'avis exprimé par M. Lushington doivent encourager dans la poursuite de la vérité les esprits circonspects qui n'eussent point osé imiter la conduite de M. Newman. Ce modeste et savant théologien, qui jouit, à ce titre, d'une réputation éminente et d'une incontestable influence, se tient depuis quelque tems à l'écart. Il n'a pas même élevé la voix lorsqu'il s'agissait de faire condamner son *Traité 60e*; car il se prépare pour l'avenir.

« Il continue, nous écrit-on, d'habiter son petit monastère de Littlemore, où il mène, avec les six compagnons de sa retraite, la vie la plus austère, partagée entre la prière et l'étude. Je ne saurais vous dire exactement la règle qu'ils suivent ; mais ils se lèvent la nuit pour chanter ensemble les offices dans une petite chapelle qu'on leur a permis d'ériger dans l'intérieur de leur habitation.

« M. Newman s'efforce, chaque jour, de devenir plus étranger aux bruits du dehors. On s'étonne de son influence apparente pour les luttes qui déchirent l'anglicanisme ; ou la presse de parler ; mais savez-vous la raison de son silence ? C'est qu'il doute ! Tant que M. Newman a cru pouvoir prêcher et écrire, il l'a fait ; mais, depuis que le doute est entré dans son âme et qu'il cherche à se fixer sur le parti à prendre, il croit ne pouvoir, en consé-

science, parler ou écrire d'une manière qu'il aurait peut-être à rétracter un jour. Les incertitudes qui l'accablent lui ont fait abdiquer, pour le moment le rôle de docteur. Il juge prudent de se taire.

« En cherchant à mettre en harmonie la doctrine de l'Église catholique avec l'enseignement de l'anglicanisme, il pourrait avoir reconnu l'impossibilité d'y parvenir jamais, et, depuis, il se demande s'il peut rester plus longtemps dans l'Église qui l'a vu naître ou s'il doit se déclarer de suite catholique romain. C'est là sa principale préoccupation, et ses collègues de l'université le considèrent comme à la veille de les abandonner ; tous le disent hautement sur le seuil de l'Église romaine.

« Mais ce qui surtout épouvante dans la conversion de M. Newman, c'est qu'il serait suivi d'un très-grand nombre de jeunes gens imbus de ses doctrines et de son esprit. Cet événement ne saurait se faire long-temps attendre. Unissez-vous à nos prières pour que Dieu en hâte la réalisation. »

On se rappelle qu'à la suite de la condamnation de M. Ward, à Oxford, un des fellows du même collège, M. Oakeley, ministre d'une des églises de Londres, écrivit au vice-chancelier une lettre dans laquelle il prétendait pouvoir croire à toutes les doctrines de l'Église romaine sans cesser d'être anglican. Il écrivit ensuite à ce sujet à l'évêque de Londres, et il se trouve en ce moment poursuivi par ce dernier devant la cour ecclésiastique.

Peut-être l'avis de M. Lushington prévaudra-t-il. Ce serait un calcul plus habile que de disgracier M. Oakeley. Ce ministre est fort aimé de ses paroissiens ; la plupart ont pour lui un dévouement sans bornes, et personne ne doute à Londres que, s'il succombait dans son procès, il ne se fit aussitôt catholique, et n'entraînât avec lui, dans la voie de la vérité, une bonne portion du troupeau. Mais s'il recherche sincèrement la vérité, les ménagemens employés à son égard l'éloigneront-ils de ce but ?



INTRODUCTION PHILOSOPHIQUE A L'ÉTUDE DU CHRISTIANISME.

par Mgr. l'Archevêque de Paris.

Voici un livre vraiment tout d'or, parce que sous un très petit volume il renferme une grande richesse. Notre devoir et notre cœur nous invitent, avant toute autre parole, à déposer ici l'hommage de notre reconnaissance envers son auteur, qui sait, au milieu d'un laborieux épiscopat, se créer des loisirs si utiles à la religion et à la science : véritable vie du Sage, qui, selon le langage des divines Écritures, suffit à tout, et qui est assez louée par ces deux mots.

Dans un siècle accoutumé à considérer la religion sinon comme contraire, au moins comme étrangère à ce qu'on appelle la philosophie, le titre seul du livre que vient de publier Mgr. l'Archevêque de Paris surprendra peut-être plus d'un esprit.

Est-il vrai qu'il y ait quelque rapport, quelque liaison entre ces deux mots : Philosophie, christianisme ? La philosophie n'est-elle pas indépendante, se suffisant à elle-même pour expliquer et régler ici-bas les destinées de l'homme ? La religion ne compose-t-elle pas un ordre de faits et de vérités à part qui n'ont rien de commun avec la raison humaine ? S'il en est ainsi, comme on semble le croire généralement aujourd'hui, la philosophie peut-elle être d'aucun secours pour arriver au christianisme ? En d'autres termes, peut-il exister une introduction vraiment philosophique à l'étude de la religion ? Là se trouve, en réalité, toute la question ; le livre de Mgr. l'Archevêque a pour but de la résoudre : l'ouvrage entier n'est consacré qu'à justifier son titre d'*Introduction philosophique à l'Étude du Christianisme*.

Tout homme impartial qui lira ce petit livre dans le désir sincère de s'éclairer, et avec l'attention soutenue qu'exigent ces graves matières, sera forcé de convenir que le dessein de l'auteur est bien suivi, et que l'œuvre accomplie fidèlement la promesse du titre. Il suffira, pour le prouver, d'en montrer le plan général, en suivant rapidement l'œuvre depuis son principe jusqu'à sa conclusion, à travers les idées intermédiaires qui mènent de l'un à l'autre.

Dans toute discussion sérieuse et bien ordonnée, la première chose à faire c'est de trouver un point de croyance commun admis de part et d'autre, duquel on puisse partir, pour ainsi dire, tous à la fois. Obéissant à cette logique naturelle des bons esprits, que les esprits faux croient apprendre, le Prélat pose dès le début, comme jalon de départ, ce principe avoué de tous : Qu'il existe une morale, c'est-à-dire un ensemble quelconque de droits et de devoirs qui obligent l'homme. C'est le premier cri, le cri universel de la conscience humaine. Les déistes, les matérialistes, les athées mêmes n'ont jamais sérieusement contesté la nécessité d'une morale, bien que leurs écrits tendent à la ruiner en ébranlant les dogmes sur lesquels elle repose, et qui lui servent tout à la fois de principe et de sanction.

Supposant donc comme évidentes et universellement reconnues certaines règles morales, le Prélat en conclut d'abord la vérité et la nécessité de quelques dogmes essentiels : la spiritualité de notre âme, sa liberté, l'existence de Dieu, sa providence, sa bonté, sa justice, les peines et les récompenses d'une autre vie. En dehors de ces croyances on ne peut trouver la base rationnelle, la base scientifique de la morale, ni dans la conscience humaine, ni dans la raison, ni dans les lois positives, ni dans l'intérêt soit privé soit général, ni dans l'activité sociale des lettres, des arts, des sciences, de l'amour de la gloire et de l'honneur, ni dans les réformes politiques et la juste répartition des emplois, des salaires, des honneurs et de tous les avantages de la société civile, ni, enfin, dans les utopies théophilanthropiques des rêveurs de

nos jours, Saint-Simon, Ch. Fourier, P. Leroux. Toutes ces erreurs sont passées en revue et réfutées avec cette netteté supérieure du bon sens qui ne laisse aucune place à la réplique, aucune issue à la mauvaise foi.

Les dogmes reconnus essentiels pour constituer les notions morales composent ce que les théologiens et les philosophes appellent la Religion naturelle. Bien que les vérités fondamentales de la religion naturelle soient accessibles à la raison, il est cependant prouvé en fait et par une expérience décisive que l'ancienne philosophie n'en a point conservé la pureté et l'intégrité. L'auteur applique la même expérience à la philosophie moderne, d'où il conclut que la raison humaine est impuissante par elle-même à tenir fermes et inébranlables les bases de la morale.

Après avoir établi cette preuve sur des observations et des raisonnements péremptoires, le Prélat fait voir que les vérités qui composent la loi et la religion naturelles n'ont été pleinement conservées que par la puissance intrinsèque à la nature même de ses dogmes et à la divine hiérarchie du corps enseignant.

L'enseignement chrétien n'a pu nous transmettre pleines et intactes les vérités fondamentales de la religion, sans posséder une bonne méthode philosophique, supérieure à toutes les autres : le Prélat définit cette méthode, trop peu remarquée jusqu'ici ; il en montre les caractères et la certitude, dans une suite d'aperçus pleins de justesse et de profaneur, qui ont tout l'attrait et peut-être aussi tout le mérite de la nouveauté.

Arrivé à ce point, il semble que l'auteur ait atteint son but : parti des limites de la philosophie, le lecteur se trouve en effet porté, par la pente naturelle des idées, sur le seuil même du christianisme. Mais cela ne suffit pas encore à l'intention du Prélat : il pousse plus loin, et, suivant toujours le même fil qui l'a conduit jusqu'ici, sa ferme logique va frapper droit à la porte du catholicisme. L'opinion exagérée des forces de la raison individuelle, le défaut d'unité et d'autorité doivent conduire tôt ou tard à révoquer en doute la règle de la foi et à altérer la règle des mœurs. Le Prélat montre que la religion catholique seule a su contenir ces deux excès et défendre de toute atteinte les dogmes constitutifs de la morale, que les sectes dissidentes ont plus ou moins corrompus.

Ici se présente une difficulté. En démontrant la liaison logique qui rattache la philosophie au catholicisme, ne risque-t-on pas de rendre inutile la grâce de Dieu, qui seule opère la foi en nous ? L'auteur répond à cette objection dans un chapitre final qui clôt au nom de la grâce divine une discussion commencée au nom de la raison humaine, et nous montre dans un parfait accord la liberté de l'homme et l'action de Dieu.

Pour rendre plus sensible encore l'économie générale de cette belle et savante discussion, voici, dans leur ordre et dans leur énoncé le plus simple, la suite des propositions qui la composent :

- I. De l'aveu de tout le monde, il existe une morale.
- II. Il n'y a pas de morale possible sans la croyance de certains dogmes.
- III. La philosophie ancienne n'a pu sauver ces dogmes au sein des nations païennes.
- IV. La philosophie moderne s'y montre également impuissante : elle ne détruit pas seulement les dogmes et la morale révélée, mais aussi les dogmes et la morale de la religion naturelle.
- V. Le christianisme seul peut conserver les dogmes et la morale de religion naturelle.
- VI. Le catholicisme seul peut conserver le christianisme intact, et avec lui les dogmes de la religion naturelle.
- VII. La grâce de Dieu nous est nécessaire pour croire et pratiquer les vérités que l'Église enseigne.

Le plus bel éloge d'un livre est fait, quand il se laisse analyser avec tant de suite et de simplicité. Qu'il en paraît peu aujourd'hui à qui une pareille justice puisse être appliquée ! J'entends reprocher aux critiques de ne pas assez analyser les livres dont ils parlent, de se jeter à côté et de divaguer à plaisir. Je suis, quant à moi, d'avis que les critiques sont dans leur droit de naviguer aussi bien que les auteurs, que ce n'est point leur faute de ne point analyser des livres qui ne sont pas analysables, et qu'ils ont une raison suffisante de parler d'autre chose que du livre, quand le livre ne dit rien.

Pour ce qui est du style, nous acceptons le témoignage que l'auteur se rend à lui-même, lorsqu'il avertit les jeunes gens qu'ils ne trouveront point dans son langage ces formes vives, colorées, incisives, si propres à saisir de jeunes imaginations, et que sa pensée n'aura d'autres charmes qu'une expression pleine d'abandon et de simplicité. Oui, la simplicité ! cette bonne simplicité fruit des longues études, qui naît de la justesse parfaite des idées, de leur liaison exacte, de la calme possession de soi-même et de la conscience certaine du vrai : c'est la simplicité des cœurs droits et des esprits supérieurs. Ceux qui désirent dans une œuvre autre chose que cette simplicité plus belle que toutes les beautés, n'ont ni l'intelligence assez faite, ni le goût assez mûr. Les fortunes si vives et si colorées de la littérature moderne accusent un peuple dont le sens émoussé n'est plus sensible qu'aux touches violentes et aux enluminures exagérées : on y sent l'ébranlement profond des révolutions qui poussent tout à l'extrême, qui altèrent tous les sentiments en les exaltant outre mesure, et faussent toutes les passions par des irritations maladroites. Le clergé seul, resté calme et digne au milieu de nos commotions, a su, seul aussi, garder la mesure du langage, et avec les saines doctrines sauver encore, comme dit saint Paul, la forme des saines paroles : *Formam sanctorum verborum*.

Comité Central permanent.

30 juin, 1845.

Présent : M. Quiblier, Benj. Holmes, Joseph Bourret et H. Paré écrivains.			
Reçu par petite sommes 11s. 3d			
Le Trésorier pour la campagne annonça qu'il avait reçu de la paroisse de Huntington, par les mains du Révd. M. Morris, au nom du comité nommé pour recueillir les souscriptions, les sommes et objets suivants :			
En argent, collecté dans trois chapelles où les Révérends MM. Morris, Wallace et MacDonald avaient prêché.	£9	5	7½
En hardes, linge et 18 poches contenant de la fleur de la farine d'avoine et des pois.	4	8	5
La paroisse de St. Hyacinthe, par les mains du Dr. Bouthillier.	143	3	8
Du Côteau du Lac, par les mains de Messire Brassard, les souscriptions suivantes :			
D'un anonyme £12 10 ; F. Watier, écuyer, £3 ; H. Laboursolière, £1 5 ; Mlle. Leduc, £1 ; en petites sommes £11 7s. faisant en tout un total de	29	2	0

(Avec 150 minots de blé, 100 minots de Mme. de Beaujeu, et 50 minots de G. Baudet, écuyer.	181	11	3½
Le trésorier mit devant le comité l'état suivant :			
Argent reçu jusqu'au dernier rapport.	9942	14	9
Sommes reçues aux 4 dernières assemblées du comité.	140	0	8
Du comité, ce jour.		11	3
Montant total des collections dans la ville de Montréal	10,083	6	8
Reçu en différents temps du trésorier pour la campagne.	1029	0	11
Du même, ce jour.	181	11	3½

Faisant en tout £11,293 18 10½
Ajourné à 4½ heures P. M.

R. D. BODLEY,
Secrétaire Pro-Tempore
2 juillet, 1845.

Présent : Les mêmes membres.			
Reçu de lieutenant-col. Wilgress, sa souscription.	£5	0	0
De M. Antoine Limeux, Côte des Neiges.	1	0	0
Souscription additionnelle de la mission des Sauvages du Lac des Deux-Montagnes	1	11	3
Mme. J. D. Ross.	5	0	0
(avec une boîte de hardes).			
De James McGill Des Rivières, écrivain sa souscription.	25	0	0
Petites sommes.		19	4
	£28	10	7

Le trésorier pour la campagne annonce avoir reçu depuis la dernière assemblée du comité, de la rivière anglaise, comité de Beauharnais, par les mains de M. Peter Coutts.	£14	7	1½
La paroisse de l'Assomption, par les mains de Amable Jetté, écrivain.	£100	5	9
(Avec une poche contenant des hardes)			
Le village de Christiville et la paroisse de St.-Athanasie, par les mains de William McGinnis écrivain.	£100	0	0
Paroisse de Russeltown, par les mains du Révd. R. G. Pleas.	13	7	6

Montant reçu de la campagne depuis le dernier état, non rapporté dans l'état du trésorier-général d'en bas.	£228	0	4½
Le trésorier mit devant le comité l'état suivant :			
Argent collecté à Montréal jusqu'au dernier rapport.	£10,083	6	7
Reçu du comité ce jour.	38	10	7
Montant total des collections dans la cité de Montréal.	10,121	17	8
Reçu de la campagne jusqu'à ce jour.	1201	12	3
De St. Cyprien ou Napierre, par les mains de Messire Morin.	11	18	10
De St. Cuthbert, par les mains de Messire Fisette.	15	0	0

Total reçu par les trésoriers, £1238 11 1
A 6½ heures le comité s'ajourna.

R. D. BODLEY, Sec. Pro. Tempore.
—La somme de £15 a été collecté dimanche le 22 ult. dans la Trinity Church, à St. Armand de l'Est, pour les incendiés de Québec. *Mineur.*

Les sommes suivantes ont été collectées à Bytown pour les victimes de l'incendie de Québec :

Le 17 juin. Reçu du Rév. S. S. Strong.	£22	16	3
19 " " du Rév. Alex. Kidd	26	19	3
19 " " du Rév. S. S. Strong	2	0	0
21 " " de Jas. Jardine, sa souscription	2	10	0
22 " " de M. Jas. Walker	27	10	0
	£82	15	6

—On lit dans l'*Albion* de New-York :

Nous annonçons avec plaisir que le comité pour recueillir les collections en faveur des incendiés de Québec, a entrepris ses travaux qui paraissent avoir beaucoup de succès.

Le trésorier accuse la réception des sommes suivantes :

M ^{rs} . Maillard Comrie et Cie.	\$200
Rich. Bell et M. Machlan.	200
Howland et Aspinwall.	100
John Ward et Cie.	100
Goodhus et Cie.	100
Grinnell, Minturn et Cie.	100
Dennistoun et Cie.	100
Barclay et Livingston.	100
Bache et McEvers.	100

28 Mai—28 Juin—Deux tiers de Québec en cendres.

On pourrait s'imaginer, au loin, qu'en disant qu'un tiers de Québec avait été réduit en cendres par la catastrophe du 28 mai, et un autre tiers par celle du 28 juin, nous avons exagéré à dessein la chose, afin d'exciter plus vivement la sympathie publique en faveur des incendiés. Il n'en est rien cependant, et les chiffres suivants, joints à l'indication précise que nous avons donnée des rues incendiées et des maisons sauvées sur chacune, feront voir que nous avons jugé consciencieusement de l'étendue des pertes d'après des connaissances locales.

La population totale de Québec lors du recensement de 1844 (la banlieue non comprise) était de 32,876 individus. Sur ce nombre, les quartiers brûlés en contenaient 20,157, savoir : le quartier Saint-Roch 11,145 ; de sorte que les quatre autres quartiers (Saint-Louis, du Palais, Saint-Pierre et Champlain) n'en contenaient ensemble que 12,719, ou un peu plus d'un tiers. Et comme le peu qui reste des quartiers Saint-Roch et Saint-Jean est compris par ce qui a été détruit du quartier Saint-Pierre le 28 mai nous n'étions pas loin de la vérité en disant que les deux tiers de Québec étaient en cendres.

Canadien

—La femme qui avait prédit que le quartier Saint-Jean brûlerait le 29 juin, est une vieille folle, ou du moins est traitée comme telle, et est maintenant en prison. Nous aimerions à savoir si elle n'avait pas prédit la même chose plusieurs fois auparavant pour d'autres jours, et si l'on n'y a pas fait tant d'attention uniquement parce que ses prédictions ne s'étaient pas accomplies. Ce serait alors le cas de dire, comme au sujet des guerres annoncées par des comètes : *post hoc ergo propter hoc*. On oublie toutes les comètes qui ont paru sans que leur apparition ait été suivie d'une guerre.

Idem.

—Nous n'avons rien dit de l'origine de l'incendie, ne voulant point accrédi- ter des bruits vagues, peut-être sans fondement, et qui pourrait imprimer une fausse direction à l'esprit public, et en faisant voir le danger où il n'est pas, le faire négliger où il est réellement.

Idem.

—On écrit au *Canadien* :

"Étant informé qu'on croit généralement dans le public que ma servante aurait déclaré que le feu qui a éclaté le 28 juin en arrière de chez moi a été occasionné par de la cendre chaude qu'elle aurait mise dans mon hangar, je vous prie de faire connaître que ces bruits sont sans aucun fondement, comme on peut s'en convaincre en se référant à la déposition qu'elle a faite devant le maire de Québec. La cendre de mes poêles ou cheminées était toujours déposée dans ma cave après avoir demeuré durant trois jours dans une chaudière de tôle sur mon foyer.

"Votre serviteur,

M. TESSIER."

CORRESPONDANCE.

[Tout en donnant insertion à la correspondance suivante, nous pouvons assurer *Un Ami de la Concorde et de l'Education* que le choix du local, dont il s'agit, est maintenant à peu près déterminé et qu'on était dans l'erreur, lorsqu'on l'a informé que le projet d'un établissement des Dames du Sacré-Cœur, à St. Vincent, était abandonné.]

M. L'ÉDITEUR,

Vous savez sans doute que les religieuses du Sacré-Cœur sont sur le point d'établir un second couvent de leur ordre, près de notre ville ; et ce, à la sollicitation d'un grand nombre de citoyens de Montréal, qui, voyant l'éloignement de St. Jacques de l'Acadigan, le mauvais état de chemins qui les privait de visiter leurs jeunes demoiselles, se sont même cotisés pour subvenir aux frais de la construction. Sans doute que leur intention était que le couvent fût élevé dans un endroit convenable, c'est-à-dire qu'il ne fût pas, pour plusieurs raisons, dans la ville même, surtout pour la conservation de la santé des jeunes demoiselles ; en même temps qu'il n'en fut pas trop éloigné, puisque le désavantage de l'établissement de St. Jacques consiste en son éloignement.

Bien des endroits avaient été mentionnés depuis ce projet d'établissement mais un seul avait fixé l'attention tant de Monseigneur que des religieuses et des autres personnes qui s'y intéressaient—c'était la paroisse du Sault-au-Récollet. Cette paroisse offre en effet des avantages qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs. D'abord elle n'est qu'à une petite distance de Montréal—le chemin qui y mène est superbe en toute saison—la campagne y est char-

mante, et l'endroit surtout, où l'on se proposait de bâtir, est des plus pittoresques. Le local, sur une hauteur—au bord d'une belle rivière que borde un magnifique bocage d'érables et de plaines superbes, offre aux regards un paysage des plus charmants. Ce bocage se trouvait entre le couvent et l'Église et devait faire partie des dépendances du couvent, ce qui aurait offert aux jeunes demoiselles un lieu superbe de récréation.

Aussi les Dames du Sacré-Cœur frappées de ces avantages, prièrent-elles le curé de la paroisse, Messire Vinet, de faire des démarches nécessaires près des habitans du lieu, afin de prendre avec eux des arrangements à ce sujet. M. Vinet, avec son zèle ordinaire lorsqu'il s'agit de l'intérêt de ses paroissiens et surtout de l'avancement de l'éducation, s'est empressé d'assembler plusieurs marguilliers, et de leur expliquer ce dont il s'agissait, en leur détaillant les avantages que la paroisse retirerait d'un semblable établissement. Ces marguilliers, voyant qu'il s'agissait du bien de la paroisse, consentirent à ce que le curé leur proposait, de sorte que M. Vinet, sur ces données, informa Monseigneur et les religieuses du consentement des marguilliers à leur établissement dans la paroisse.

Mais lorsque le dimanche suivant, Messire Hudon et deux des vénérables sœurs se rendirent au Sault pour y conclure définitivement cette affaire, voilà que quelques-uns des marguilliers, soufflés par quelques opposans, arrivent à l'assemblée mal disposés sur ce sujet. On leur avait fait différents rapports faux autant que calomnieux sur cet estimable établissement; de sorte que la discorde, se mettant de la partie, parvint à créer une division parmi les marguilliers qui, sans même vouloir entendre raison, se séparèrent avant d'avoir rien conclu. Ce que voyant, Monseigneur et les sœurs retirèrent leur demande, crainte de mettre la division dans la paroisse.

Ne sachant que penser de la conduite de ces marguilliers qui se refusaient à un avantage aussi grand pour leur paroisse, je me transportai au Sault-au-Récollet, pour recueillir des renseignements sur cette affaire: voici ce que j'appris de la bouche même de ceux qui s'étaient le plus violemment opposés à l'établissement lors de l'assemblée: Ils regrettaient sincèrement ce qui s'y était passé. Ils avaient reconnu, mais trop tard, qu'ils avaient été mal informés. Ils désiraient de tout leur cœur que cette faute pût être réparée, plusieurs même croyaient que, malgré ce petit désagrément, l'établissement aurait lieu dans la paroisse. Ainsi je puis informer Monseigneur, d'après tous les renseignements que j'ai pris à cet égard, qu'il ferait plaisir à tout le monde, en passant l'éponge sur ces difficultés. Je dis à tout le monde parce que cela accommoderait toutes les parties. Je sais d'abord que le local plaît beaucoup aux religieuses, et qu'ensuite tous les habitans de l'endroit seraient satisfaits d'avoir le couvent au Sault. J'apprends même avec plaisir qu'une requête à ce sujet court en ce moment la paroisse du Sault et qu'elle se couvre de signatures.—Les parens de Montréal ne le désirent pas moins pour les raisons déjà données. Ainsi je crois que tous applaudiraient à ce choix—et cette décision étoufferait bien des murmures qui commencent à se faire entendre contre les autres endroits dont il commence à être question. J'apprends même que, si le Couvent se construit dans un endroit qui ne soit pas à proximité de la ville, plusieurs des souscripteurs se proposent de rayer leurs noms de la liste.

En effet, si l'on construit le Couvent dans un endroit éloigné de Montréal ou même seulement hors l'Isle et qu'il y ait quelque traversée ou des mauvais chemins pour s'y rendre,—alors nous pouvons, disent-ils, tout aussi bien laisser nos enfans à St. Jacques, car les mêmes inconvéniens se rencontrent dans les endroits dont on parle. J'espère donc que Monseigneur, dans sa bonté ordinaire, saura pardonner aux uns et rendre justice aux autres, en permettant que les négociations interrompues soient reprises.—Et il aura le plaisir de voir se terminer cette affaire au gré de ses desirs, et à la satisfaction, je le répète, de tout le monde.

UN AMI DE LA CONCORDE ET DE L'ÉDUCATION.

Montréal, 21 juin 1845.



BULLETIN.

Nouvelles d'Europe.—Exercices Littéraires de Collège.—Mauvais pronostic; insulte à la décence et à la morale publique.

—La malle d'Europe apportée par l'*Acadia*, parti de Liverpool le 19 de juin, est arrivée en cette ville samedi dernier. L'aspect général de la politique est peu différent de ce qu'il était à l'avant-dernière malle. L'harmonie paraît toujours régner entre les grandes puissances, surtout entre l'Angleterre et la France et nous sommes persuadé qu'elle sera troublée difficilement entre ces deux dernières, malgré les efforts que paraît faire une partie de la presse française pour amener une scission. Il n'y a plus de doute maintenant que le cabinet français reculera devant les récentes difficultés qui se sont élevées à l'occasion du Maroc et de Taïti, et qu'il acceptera, sans rien dire, les prescriptions de l'Angleterre. On peut donc être à peu près certain de la paix générale en Europe tant que le ministère Guizot sera au timon des affaires.

Il n'y a rien d'un bien grand intérêt en Angleterre. Le bill de Maynooth a passé à la chambre des lords à une grande majorité. Le bill qui a pour but d'autoriser l'érection de trois collèges pour l'enseignement laïque en Irlande est encore devant la chambre des communes. Il est à craindre que le cabinet ne refuse d'y introduire les amendemens indiqués par les évêques d'Ir-

lande. On dit qu'O'Connell et la majorité des membres irlandais doivent se rendre au parlement pour essayer d'en empêcher la passation.

L'agitation du *repeal* fait toujours grand bruit en Irlande. Une manifestation extraordinaire a eu lieu à *Conciliation-Hall*, le jour anniversaire de l'arrestation d'O'Connell. On prétend qu'elle a éclipsé le *meeting-monstre* qui avait été convoqué à Clontarf. Le Libérateur y tint un grand lever où plusieurs adresses lui furent présentées par le maire de Dublin et par différentes associations. Plusieurs centaines de mille personnes s'étaient rendues à l'assemblée.

En Suisse, quoique la paix ne paraisse pas encore bien assurée, il y a tout lieu d'espérer pourtant que les conservateurs finiront par établir la tranquillité et le bon ordre, et à les y maintenir malgré la volonté et le désir qu'auraient encore les libéraux de les y renverser et détruire.

Quoiqu'on ne puisse trop s'assurer où en sont les affaires en Espagne, cependant le peu de nouvelles contradictoires que nous avons pu recueillir sur cette malheureuse nation, nous fait présumer que la tranquillité n'y est rien moins qu'assurée. L'abdication de Don Carlos en faveur de son fils, le prince des Asturies, y a fait grande sensation. Le gouvernement y a pris tous les moyens possibles pour empêcher l'impression de cette abdication sur les journaux espagnols, mais tout a été sans effet. L'abdication a paru presque aussitôt sur toutes les feuilles.

Les nouvelles les plus affligeantes sont celles du Liban. Les catholiques Maronites y sont livrés et abandonnés aux plus violentes et aux plus atroces cruautés des Druses. Cependant les premiers se défendent avec ardeur et courage et sont souvent les maîtres. On compte plus de quarante villages pillés et brûlés de part et d'autre. Ce qu'il y a de désolant pour cette chrétienté, c'est que l'autorité musulmane ne se contente point de lui refuser sa protection, mais prête main-forte à ses ennemis pour l'écraser et l'anéantir, s'il est possible, comme on peut le voir par le récit suivant que nous tirons de l'*Ami de la Religion*:

« Les nouvelles sur les troubles qui désolent ces contrées, deviennent de plus en plus affligeantes. Ce n'est partout que pillage et massacres. Dans la dernière dévastation d'un monastère, un religieux, le Père Charles, a péri victime de ces fureurs. Le consul de France a ordonné un service funèbre, auquel toute la légation française et l'équipage du brick ont dû assister en grande pompe.

« Une correspondance du *Sémaphore*, datée du 14 mai, donne d'autres détails dont nous publions les extraits suivans:

« C'est le 25 avril dernier que les Maronites (chrétiens) réclamèrent auprès de l'autorité locale pour obtenir satisfaction du meurtre que les Druses avaient commis sur quatre Maronites et sur la violation du domicile des victimes. Celle-ci, au lieu de prendre en considération leur demande, la négligea à tel point que les Maronites durent recourir aux armes pour obtenir d'eux-mêmes la réparation que l'autorité aurait dû leur donner. En effet, la guerre civile entre les Maronites et les Druses commença avec un acharnement inouï; tout le Liban eut à souffrir de ses conséquences; une grande partie de ses villages furent pillés et incendiés.

« Les malheurs causés par de pareils désordres auraient dû porter le gouvernement à y mettre un terme; mais sa partialité pour les Druses, ses co-religionnaires, se montra de la manière la plus évidente; tant que les Druses avaient l'avantage, il restait impassible spectateur, mais sitôt que leurs succès étaient douteux, il leur prêtait main-forte, soit directement, soit indirectement; la troupe de ligne fit cause commune avec eux contre les Maronites, et dans plusieurs combats elle était la première à faire feu. Cette protection injuste et inique attira l'attention des consuls généraux à Beyrouth. Ils s'assemblèrent, et après une longue conférence, et contre le désir du consul anglais, une note collective fut signée et envoyée au gouverneur-général Avaggi-Pacha; par cette note les consuls des grandes puissances rendaient l'autorité locale du Liban responsable de tous les maux que le pays souffrait, par son indifférence pour les Maronites et par sa partialité pour les Druses, dans une affaire qu'elle aurait dû chercher à calmer et nullement à exciter.

« Nous nous sommes récriés contre la faiblesse de l'autorité dans certaines localités et sa partialité dans le Liban en faveur des Druses; nous ne pouvons en dire autant pour ici: on a déployé la plus grande vigilance pour empêcher le moindre désordre, diverses arrestations ont eu lieu. Un Druse même a été décapité pour cause d'insubordination.

« Le brick français de station a été envoyé à Damaur, mais il est arrivé

trop tard ; les Druses avaient déjà été battus et le village de Malaha brûlé ; plus de quarante autres ont été incendiés ; la majeure partie est druse.

“Le gouverneur-général Aveggi-Pacha, gouverneur-général de la Syrie, est parti pour la montagne le 5 courant avec ses troupes.

“On désire vivement ici que les cabinets de l'Europe pensent sérieusement à placer la Syrie dans un état normal ; on espère aussi que la France voudra bien s'intéresser en faveur d'une contrée que le nom français a déjà illustrée : tous les regards se portent vers elle.”

—M. Normandin, directeur du collège de l'Assomption, nous prie d'annoncer que les Exercices Littéraires de ce Collège auront lieu le 21 et 22 du présent en trois séances ; la première commencera lundi matin à 9 heures ; la seconde à 1 heure P. M. ; la troisième le lendemain matin et se terminera par la distribution solennelle des prix. Les parens des élèves et les amis de l'Education sont priés d'y assister.

Les vacances dureront jusqu'au 1er. septembre, jour auquel se fera la rentrée des classes.

Les Exercices Littéraires du Collège de St. Hyacinthe auront aussi lieu le 21 et le 22 du courant, en trois séances dont la première commencera à 1 heure de l'après-midi, la seconde à 8 heures du matin et la troisième à 2 heures. Les parens des élèves et les amis de l'Education sont priés d'y assister. Ils pourront se procurer au Collège les cartes d'entrée requises. Vû l'exiguïté du local, on n'admettra de jeunes personnes que les sœurs des élèves.

—Sous l'impression accablante du double coup qui vient de frapper l'ancienne capitale du Canada, il est fâcheux d'être, pour ainsi dire, forcé de s'ériger en prophète de malheur et de ne pouvoir faire entendre que menace et vengeance, quand on ne devrait avoir à la bouche que des paroles de consolation et de miséricorde. Cependant, si nous sommes bien informé, il vient de s'abattre sur Montréal un de ces essaims pestiférés qui ne peut être que du plus fâcheux augure pour Notre ville et qui la met dans une situation peut-être encore beaucoup plus déplorable que celle de Québec, quelque lamentable qu'elle soit. Car autant le mal moral l'emporte sur le temporel, autant la légion de prostituées dont Québec vient de nous faire le funeste cadeau, est plus redoutable et plus dangereuse que les incendies, les pestes et toutes les autres calamités temporelles. Qui doute d'ailleurs que cette peste morale ne puisse être une cause suffisante du double fléau qui a ruiné en si peu de tems les deux tiers de cette ville infortunée. C'est pourtant cette peste que Montréal consent à recevoir dans ses murs, sans la moindre opposition. N'est-il pas à craindre, après cela, que la nouvelle capitale ne partage bientôt le sort de l'ancienne et qu'elle ne soit châtiée encore beaucoup plus sévèrement ? Nous devons avouer que nous avons peine à croire que notre ville pût se laisser aller à une aussi coupable complaisance, surtout dans les circonstances actuelles et que nous n'avons pu y ajouter foi qu'après les renseignements les plus certains. Mais ce que nous n'aurions jamais cru, si nous n'eussions eu les témoignages les plus irrécusables, c'est que cette dégradante écume de la société, au nombre d'environ soixante, dans un seul steamboat, ait pu être placée même au haut de la table des passagers de la chambre. Une telle insulte à la décence et à la morale publique, ne peut trouver d'excuse que dans une ignorance absolue de fait, et c'est ce qui nous empêche de stigmatiser une semblable infamie, comme elle le mérite, quoique nous ayons peine à comprendre une telle inadvertance dans un capitaine de steamboat en Canada.

—On lit dans la *Minerve* d'hier soir :

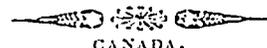
“Le gouvernement s'est déterminé à se rendre aux prières de la corporation de Québec, pour prêter des secours aux victimes, et subvenir aux pertes des derniers incendies.

“Il paraît que l'intention du gouvernement est de faire sur le champ l'avance d'une somme considérable afin de faire ériger des édifices temporaires pour ceux qui n'ont pas de maisons, et procurer de la nourriture à tous les malheureux qui ne peuvent en avoir.

“On pense généralement que le gouvernement va recommander au Parlement Provincial d'autoriser la négociation d'un emprunt considérable en Angleterre, probablement de £100,000, qui sera garanti par la province. Le gouvernement recommandera aussi au parlement de donner à la corporation de Québec des pouvoirs plus étendus, pour faire les lois qui regardent la largeur des rues, et la construction des maisons à l'avenir.”

—Le *Morning Courier* de ce matin publie une lettre de l'hon. D. Daly, secrétaire provincial, qui informe Son Hon. le Maire de Québec que Son

Excellence le gouverneur-général, de l'aveu de son conseil, met à sa disposition une somme qui pourra s'élever jusqu'à £5,000, à prendre sur le trésor de la province, pour subvenir aux besoins les plus pressans des incendiés et pour élever temporairement un certain nombre de bâtimens publics afin de les y loger pendant l'hiver. Son Excellence y annonce aussi qu'il recommandera au prochain parlement d'autoriser un emprunt de £100,000 en Angleterre, sous la garantie de la province, pour aider à rétablir les faubourgs brûlés.



CANADA.

—L'hon. W. Draper et l'hon. D. B. Papineau ont quitté Montréal vendredi pour le Nouveau-Brunswick. On pense que leur mission a rapport à l'arrangement des frontières. *Minerve.*

—*Encore des incendiaires.*—Il paraît maintenant certain que l'incendie de la maison de M. Gibbon, dans Griffintown, mardi dernier, est le fruit de la malveillance. Un individu soupçonné d'être l'auteur de ce forfait a été arrêté. Hier, pendant la messe, le feu a été mis à une clôture en bois qui avoisine un hangard situé sur la continuation de la rue M^cGill, tout près du couvent des Sœurs-Grises. Plusieurs planches étaient déjà brûlées lorsqu'un individu qui passait par là, par hasard, (car cette rue n'est presque pas fréquentée) éteignit le feu. On a trouvé près de là des rippes et de la résine.

La nuit dernière, le hangard de M. Keed, au Sault au Récollet, est devenu la proie des flammes. Un domestique qu'il a renvoyé dernièrement de son service et qui lui a fait des menaces est soupçonné d'avoir assouvi sa vengeance en mettant le feu à ce bâtiment. On est sur ses traces, et il est à espérer qu'il sera arrêté. Notre police redouble de vigilance, tous les individus suspects qu'elle rencontre dans les rues à une heure induc, sont arrêtés et détenus jusqu'à ce qu'ils donnent des renseignemens satisfaisants. *Idem.*

—Un ouragan épouvantable, accompagné de pluie, de grêle et de tonnerre, éclata le 9 juin sur la Pointe de l'Est, île du Prince Edouard, et fit de grands ravages dans les champs ; des maisons et d'autres bâtimens furent renversés, des embarcations chavirées, et plusieurs personnes noyées. Les grêlons étaient de la grosseur d'un œuf de poule. *Canadien.*

SUISSE.

—Ainsi que nous l'avions plusieurs fois annoncé, la cause des monastères d'Argovie n'est point abandonnée, et la ligue catholique reprendra cette question à la prochaine Diète, en dépit de la circulaire du Vorort qui, dans l'énumération des *tracianda* de cette année, la déclare terminée.

Les sept cantons catholiques ont adressé à leurs co-Etats une circulaire par laquelle ils les invitent à munir leurs députations d'instructions conçues dans le but de rétablir dans leurs droits fédéraux tous les monastères supprimés en vertu du décret rendu, le 13 janvier 1841, par le Grand-Conseil d'Argovie ; le tout dans l'intérêt du maintien des droits confessionnels et des devoirs prescrits par l'art. 12 du Pacte fédéral.

Les principaux motifs qu'allègue cette circulaire sont de deux sortes. En premier lieu, elle denie au *conclusum* du 31 août 1841 le caractère indispensable de la majorité des suffrages, attendu que c'est indubitablement et contre toutes les règles et usages admis dans la tenue des Diètes, que le vote du canton de Saint-Gall, qui demandait le rétablissement de quatre couvents de femmes, a été confondu avec les votes d'autres cantons qui n'en demandaient que trois, et que les votes de ces derniers ayant déjà été prononcés et portés au protocole antérieurement à celui de Saint-Gall, ne pouvaient plus être annulés ni modifiés en conformité de celui-ci, qui s'était réservé le protocole ouvert, pour attendre de nouvelles instructions de son gouvernement. En second lieu, la circulaire proteste de nouveau contre la compétence et le pouvoir de la Diète d'adopter à une majorité quelconque, et bien moins encore à la majorité d'une seule voix, des résolutions destructives d'un article aussi explicite et aussi formel que l'art. 12 du Pacte fédéral. Nous avons déjà fait observer que les dernières élections ayant brisé la majorité radicale des précédents conseils de Saint-Gall, le vote de ce canton faisant défaut à la cabale radicale, et pouvant passer du côté qui lui est opposé, il deviendra impossible à cette cabale de se redonner les apparences d'une majorité ; par conséquent, la question des monastères d'Argovie demeurant tout au moins indécisée, est, de plein droit, réservée à l'avenir. Quant à la question des Jésuites, le Vorort a jugé prudent de ne plus la porter sur les *tracianda*. Toutes les propositions antérieures qui ont précédemment occupé la Diète demeurent donc nulles et non avenues. *Univers.*

—On écrit de Vienne :

“On sait que notre gouvernement, d'accord avec la cour de Rome, a restitué à l'ordre de Malte diverses possessions situées dans la Lombardie et le territoire de Venise. Comme on désire beaucoup, surtout en Italie, voir ressusciter cet ordre chevaleresque, il se peut que notre gouvernement lui crée un grand maître, comme chez nous à l'ordre teutonique, et l'on désigne déjà comme tel S. A. I. l'archiduc Frédéric, commandant de notre marine.”

AMÉRIQUE.

—*Singulier procès né du millérisme.*—Un procès aussi nouveau que curieux doit être jugé à la prochaine session de la cour des Etats-Unis, séant à Boston. En voici l'historique : un manufacturier du Massachusetts, qui faisait de grandes affaires, étant devenu un croyant du prophète Miller qui prédisait la fin prochaine du monde, se dit qu'il était bien sot de s'occuper des affaires de ce monde pour le peu de temps qui lui restait à vivre. En conséquence, il fit donation de tous ses biens à son fils aîné, avec certaines réserves en fu-

veur de ses autres enfans, et il ne conserva pour lui que \$1,000 qu'il employa à parcourir les États-Unis pour prêcher le millérisme et y convertir les incrédules. Mais l'époque fixée pour la fin du monde arriva, et le monde resta debout. Notre croyant commença à douter, et, après plusieurs mois d'attente, ne voyant toujours rien venir, il reconnut qu'il avait été dupe. Il résolut de reprendre son commerce, et demanda de l'argent à son fils, mais celui-ci pensa que cet argent était mieux entre ses mains que dans celle d'un père aussi crédule, et il refusa de se dessaisir. Le père indigné, lui intenta un procès pour faire révoquer sa donation faite, dit-il dans un moment d'illusion où il n'était pas sain d'esprit. La solution de ce procès est attendue avec anxiété par une foule de pauvres milléristes qui se sont dessaisis de leur bien, sous l'empire de la même illusion, et qui le revendiqueraient aussitôt, s'il s'établissait un précédent juridique en leur faveur.

RELATION DU TREMBLEMENT DE TERRE DE LISBONNE 1755.
LETTRE D'UN MONSIEUR DE LONDRES A SON CORRESPONDANT.

Suite.

Comme ç'aurait été le comble de la folie de m'aventurer à passer par cette étroite où je ne m'étais sauvé que par une providence extraordinaire, je jugeai qu'il était plus sûr de retourner par les ruines de St. Paul jusqu'au bord de la rivière, comme l'eau paraissait alors agitée. Delà, je continuai, avec quelque danger, jusqu'à la grande place qui est devant le couvent Irlandais de *Corpo Sancto*, qui avait été jeté par terre et où un grand nombre de peuple qui entendaient la messe trouvaient leurs tombeaux avec plusieurs des Frères; le reste de la communauté était sur la place, et regardaient avec des contenance abattues ces tristes ruines; delà je pris mon chemin par derrière le Palais, ayant d'un côté la cour des vaisseaux; mais je trouvai le passage qui aboutissait à la grande rue bouché par les ruines de la maison de l'Opéra, une des plus solides et des plus magnifiques bâties en ce genre qui soit dans l'Europe et qui venait d'être finie à une dépense énorme. Un vaste amas de pierres, chacune pesant plusieurs tonnes, avait entièrement comblé la façade de la maison de M. Bristow qui était devant: et M. Ward, son associé, me dit le lendemain, qu'il sortait justement dehors à la porte, qu'il avait déjà un pied sur le seuil, quand la partie ouest de l'Opéra tomba, et que s'il n'eut reculé en arrière à l'instant, il aurait été écrasé en mille pièces.

De là, je virai de bord, et essayai par un autre chemin de me rendre dans le grand carré du palais, deux fois plus large que *Lincoln's Inn-fields*. Une partie de ce carré avait été pris pour ce superbe quai dont j'ai parlé, et qui n'est plus; mais ce passage était aussi obstrué par les pierres tombées de la grande arche de la porte de ville. Je ne pus m'empêcher de remarquer que tous les appartemens où résidait la famille royale étaient abattus, et qu'eux mêmes sans un miracle extraordinaire auraient inévitablement péri, s'ils avaient été là au moment du choc. Trouvant ce passage impraticable, je tournai du côté de l'autre arche qui conduit au nouveau carré du palais et qui n'est pas le demi quart aussi grand que l'autre, un côté avait été pris pour l'église patriarchale, qui servait aussi de chapelle à la famille royale, l'autre côté était employé pour une magnifique bâtisse d'architecture moderne, mais non encore finie, le toit et une partie des murs de front étaient tombés, et le reste malgré sa solidité avait été tellement ébranlé que de larges pierres en tombaient d'en haut, et toutes les parties en paraissaient séparées. Le carré était rempli de carrosses, chariots, chaises, chevaux et mules, abandonnés par leurs conducteurs ainsi que par leurs maîtres.

La noblesse, la bourgeoisie et le clergé qui assistaient au service divin quand le tremblement de terre commença, se sauvèrent avec la dernière précipitation, chacun où la peur le portait, laissant les splendides appareils des nombreux autels à la disposition du premier venu, mais cela ne m'affecta pas autant que la détresse de ces pauvres animaux, qui paraissaient sensibles à leur triste destin, quelques uns avaient été tués, d'autres blessés, mais le plus grand nombre n'avait reçu aucun mal et restait là pour périr de faim.

De ce quarré le chemin conduisait chez mon ami, à travers une rue étroite et escarpée; les nouvelles scènes d'horreur que je rencontrai là surpassaient toute description. On ne pouvait entendre que cris et gémissemens; je ne pus rencontrer dans ce passage une seule âme qui ne pleurait la mort de ses plus proches parens, de ses plus tendres amis et la perte de toute leur subsistance. Je ne pouvais faire un seul pas sans marcher sur des morts ou des mourans; ici des carrosses avec leurs maîtres, chevaux et conducteurs presque brisés en pièces; là des mères avec leurs enfans dans les bras; d'un autre côté des dames richement habillées, des prêtres, des religieux, des gentilshommes, des ouvriers, morts ou expirans, les uns avaient les reins ou les jambes cassés, d'autres d'énormes pierres sur leurs poitrines, quelques uns étaient presque enterrés sous les décombres et

criaient en vain aux passans de les secourir, ils étaient laissés pour morts comme les autres.

A la fin, j'arrivai près de la maison de mon ami, pour qui j'étais si inquiet, mais la trouvant, ainsi que les maisons voisines, abattue, cela ne me fit plus douter de sa perte, je ne pensai plus qu'à sauver ma vie du mieux qu'il me fut possible, et en moins d'une heure j'arrivai à une maison publique tenue par un nommé Morley près du cimetière anglais, à environ un demi mille de la ville; j'y restai avec plusieurs de mes compatriotes, aussi bien que des Portugais, dans les mêmes déplorables circonstances: ayant toujours, depuis ce tems, couché par terre, et toujours dehors, ayant à peine de quoi nous couvrir, pour nous défendre de la rigueur de l'air, qui à cette saison est extrêmement froid et perçant.—Peut-être, allez vous croire que cette triste catastrophe est à sa fin; mais hélas! les horreurs du premier de novembre pourraient remplir un volume. Aussitôt qu'il fit brun, un autre spectacle non moins terrible que celui que je viens de décrire, se présenta à la vue; la ville entière parut en flammes, elles étaient si brillantes qu'on pouvait voir et lire facilement. On peut dire sans exagérer, qu'il y avait cent places à la fois qui brûlaient, et cela continua pendant six jours entiers, sans aucune interruption et sans qu'on fit le moindre effort pour en arrêter les progrès.

Le feu continua de consumer tout ce que le tremblement avait épargné, et tout le monde était si abattu et si épouvanté que peu ou point avait le courage d'essayer à sauver la moindre partie de leurs effets: chacun avait les yeux fixés sur les flammes, et regardait avec une tristesse muette, qui était seulement interrompue par les cris et les gémissemens de quelques femmes et de quelques enfans, qui se recommandaient aux saints et aux anges pour en obtenir du secours à chaque fois que la terre commençait à trembler, ce qui arriva souvent pendant la nuit, et je puis dire même que depuis ce tems, les chocs plus ou moins forts n'avaient pas un quart d'heure d'interruption. Je n'ai jamais pu savoir si ce terrible incendie était dû à quelques irrptions souterraines, comme quelques uns le supposaient; mais trois causes qui concouraient ensemble peuvent naturellement rendre compte de cet épouvantable désastre. Le premier novembre étant le jour de la Toussaint, qui est une grande fête chez les Portugais, toutes les autels des églises et chapelles, (quelques-unes en ont jusqu'à vingt) étaient illuminés par un grand nombre de cierges et de lampes, comme d'ordinaire; cela mit le feu aux rideaux, et aux boiseries qui tombaient par les différens chocs, l'incendie se communiqua bien vite aux maisons voisines, ce qui joint aux feux des cheminées de cuisine l'augmenta à un tel degré qu'il aurait facilement consumé toute la ville, quand bien même il n'y aurait point eu d'autres causes, surtout vu qu'il n'y avait point d'interruption.

Mais ce qui vous paraîtra incroyable, si le fait était moins public et moins notoire, c'est qu'une bande d'effrontés bandits, qui avaient été emprisonnés, et qui étaient sortis de leurs cachots quand le mur tomba au premier choc, étaient occupés à mettre le feu aux bâties qui avaient chance d'échapper à la destruction générale; je ne peux concevoir ce qui pouvait les conduire à cette œuvre diabolique, si ce n'est pour ajouter à la crainte et à la confusion, pour pouvoir par ce moyen piller avec plus de sûreté. Pourtant il n'était pas nécessaire de prendre cette peine, car ils auraient bien pu faire leurs affaires sans cela, puisque toute la ville avait été désertée avant la nuit, en sorte que je crois qu'il n'y resta pas une seule âme, excepté ces exécrables scélérats, avec quelques autres de leur trempe. Il est possible que quelques uns d'entr'eux avaient d'autres motifs que de voler, tel qu'un particulier, qu'on dit être un Maure condamné à la potence, il avoua au gibet, (1) qu'il avait mis de sa propre main, le feu au palais royal, se faisant gloire en même tems de cette action, et disant jusqu'à son dernier souffle, qu'il espérait avoir brûlé toute la famille royale. On croit aussi généralement que la maison de M. Bristow qui était un édifice extrêmement solide, bâti de grosses pierres en voûte, et qui avait soutenu les chocs sans dommages considérables, autres que ceux que j'ai mentionnés, a été brûlée de la même manière. Enfin on peut dire que le feu, d'une manière ou de l'autre, avait détruit la ville entière, au moins tout ce qu'il y avait de riche et de précieux. Il est impossible de pouvoir estimer le dommage, mais vous pourrez juger qu'il a été immense d'après les détails suivans.

Toutes les fines tapisseries, peintures, vaisselles, bijoux, fournitures, etc. du palais royal, montant à plusieurs millions, les riches vêtements et ornemens coûteux de l'Église patriarchale y attenante, et où le service divin était célébré avec non moins de pompe que dans

(1) Vingt-quatre de ces scélérats furent exécutés en peu de jours.

la chapelle du Pape même, toutes les richesses du palais de Bragançe, où étaient les joyaux de la couronne et une vaisselle d'une valeur inestimable, avec quantité de fines tapisseries de soie entrelacées de fils d'or et d'argent, et des rideaux de velours et de damas qu'on y gardait, toutes les marchandises et épices dans les voûtes-des-Indes, qui étaient sous le pakais, celle appartenantes aux marchands de différentes nations, dans les magasins publics à l'opposite, aussi bien que celles qui étaient dans des magasins particuliers, et tout ce qui était dans les différentes boutiques; tout fut entièrement brûlé ou perdu; et même les effets qui avaient eu quelque chance d'échapper aux premières flammes, ne trouvaient point de sûreté dans les places ouvertes où on les transportait, y étant, ou brûlés par les étincelles qui tombaient de tous côtés, ou perdus, dans la presse et la confusion du monde qui se sauvait, ou (comme j'ai connaissance que c'a été le cas pour les effets de plusieurs personnes) volés par ces misérables bandits qui se faisaient un avantage doublement criminel de la détresse générale.

Atelier de Relieur, CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue ST. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

ILS ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI:—

ILS sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

VIN DE CHOIX.

A VENDRE, ARGENT COMPTANT.

2 doz. Madère Viné	1829	à 45s.
2 do do do	1836	à 30s.
5 do Sherry do	1839	à 30s.
3 do Golddo do	1840	à 25s.
12½ do Oporto do	1840	à 22s. 6d.
12 doz bouteilles de	Bierre Bridge's London	à 7s. 6d.
10 do Chopines do do		à 5s. 6d.

—AUSI:—

Une Couchette en Fer avec Rideaux, Matelas, Couvertes et Tapis de toile tirée complète \$30.

Chex M. PERREAULT, No. 25, Rue St. Gabriel, Bureau de l'Agence.

O. BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

Bureau de l'Adjudant Général des Milices,
Montréal, 6 juin 1845.

ORDRE GÉNÉRAL.

L'ORGANISATION de la Milice du Bas-Canada étant maintenant pendante, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de dispenser de la Revue Annuelle d'icelle. Les Officiers Commandant les différens Bataillons et Compagnies du Corps sont, par conséquent, exemptés de remplir ce devoir le 29 juin, courant,

Par Ordre,

A. CUGY,
Adjudant Général.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UNE PERSONNE désirerait trouver une place comme MAITRE-CHANTRE et INSTITUTEUR pour une ÉCOLE-MODÈLE. S'adresser à ce Bureau en donnant les conditions et le prix.

Un Instituteur marié, capable d'enseigner le Français et l'Anglais, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. et même la langue latine, s'il était besoin, pouvant aussi remplir la charge de chantre, demande une place. S'adresser à ce bureau.

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le Français, l'Arithmétique, quelques notions d'Histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. S'adresser à M. le Curé de St. Jude.

PROSPECTUS DE LA PUBLICATION D'UNE NOUVELLE Carte Géographique DU CANADA ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c. PAR JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des Etats limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des Etats-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1½d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, } PRÊTERS.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, }
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, }